

| Catégories | N° | Risques | Causes et conséquences probables | Criticité | | | Mesures correctives et préventives | Criticité révisuelle | | |
|--------------------------|----|--|---|-----------|---|----|--|----------------------|---|----|
| | | | | P | G | IC | | P | G | IC |
| Missions & Environnement | 1 | Non réalisation de la mission de formation de l'Esede (ES) | Perte de reconnaissance ES Conséquence: perte de subvention (canton) Cantonisation de l'Esede Diminution de l'attractivité du diplôme | 1 | 5 | 5 | Suivre les travaux et critères d'accréditation (voire représentation dans les instances cantonales ou nationales concernées). Mettre en oeuvre les directives spécifiques aux ES. Disposer de PECs (programme d'études cadre) correspondant aux critères de la Confédération. Assurer des collaborations nationales, voire internationales. Maintenir à jour les critères qualités de la reconnaissance ES. | 1 | 5 | 5 |
| | 2 | Production de professionnel.le.s inadéquat.e.s ou inadapté.e.s au marché du travail | Perte de crédibilité de l'Esede et du diplôme Manque de places de stage Perte d'attractivité et de candidatures Perte de confiance du canton Cantonisation de l'Esede | 2 | 3 | 6 | Veiller à l'employabilité des diplômé.e.s sur le marché de l'emploi (consultations et rencontres terrain régulières, notamment via FPP, ORTRA, Avenir Social...) Garantir la représentation des milieux employeurs au sein du Conseil de fondation de l'Esede. Veiller à la représentation de l'Esede dans les milieux de l'enfance (ORTRA-CIPS, FAJE, FSAE, PEP, Pro Enfance, Kibesuisse, AVOP...) Assurer le suivi des statistiques des alumni (enquêtes). | 1 | 3 | 3 |
| | 3 | Concurrence entre autres écoles romandes (HES/ES/CFC) | Sous-effectif étudiant Conséquence: perte de subvention (canton) Cantonisation de l'Esede | 4 | 3 | 12 | Promouvoir les formations de niveau ES. Promouvoir l'Esede comme école innovante et délivrant des formations de qualité. Favoriser les collaborations et la complémentarité entre les différents niveaux de formation. Maintenir le lobby politique pour maintenir les exigences de niveau de formation des structures d'accueil = maintenir la représentation dans les instances. | 2 | 3 | 6 |
| Finances | 4 | Diminution de la valeur du forfait ES | Déséquilibre financier | 3 | 4 | 12 | Veiller à la qualité du système d'information et de la comptabilité analytique. S'assurer de l'adéquation entre les ressources et les activités. Maintenir le lobby politique. | 2 | 4 | 8 |
| | 5 | Diminution du nombre d'étudiants | Déséquilibre financier | 4 | 4 | 16 | Construire les budgets en tenant compte des défections (tableau de bord des admissions et du nb d'étudiant.e.s). Assurer la qualité des formations (évaluation des enseignements ; évaluation de fin de formation). Maintenir une veille de l'employabilité des diplômés sur le marché de l'emploi (suivi des statistiques des alumni). Participer aux salons pour étudiant.e.s et aux manifestations des milieux professionnels (+ Forum). Assurer une stratégie de communication-marketing de l'Esede. | 2 | 4 | 8 |
| | 6 | Problème de comptabilité (erreur, vol, détournements, malversations...) | Déséquilibre financier Perte de réputation Perte de confiance du canton | 5 | 3 | 15 | Veiller à la mise à jour des processus ISO financiers (ex : double signature). Veiller aux détournements financiers externes (alertes). Assurer des audits fiduciaires et des audits internes. Veiller au plan de signature et aux accès aux ressources financières (CC, comptes...). | 3 | 2 | 6 |
| RH | 7 | Recrutement : difficultés de recrutement, erreur de casting, syndrome de la grenouille... | Manque de personnel qualifié et compétent (PER) Réalisation inadéquate la mission de formation | 2 | 3 | 6 | Disposer d'un tableau des compétences nécessaires (au regard des PECs). Suivre les processus de recrutement. Veiller au système de gestion des ressources humaines (compétences et plan de formation). Garantir de bonnes conditions de travail. | 1 | 3 | 3 |
| | 8 | Départ, absence longue durée ou décès d'une personne clé (y compris au sein du CF) | Perte de savoir et savoir-faire Non réalisation de certaines missions Non respect de délais | 3 | 3 | 9 | Identifier et former les personnes suppléantes. Tenir à jour la documentation des activités (ISO). Eviter les déplacements à risque en groupe. | 3 | 2 | 6 |
| | 9 | Licenciement problématique, mobbing, harcèlement (y compris étudiant.e.s sur lieu de stage), conflit syndical | Non réalisation de certaines missions Perte de réputation Perte de confiance du canton Perte d'attractivité et de candidatures | 3 | 4 | 12 | Mettre en place des processus de prévention du harcèlement psychologique et sexuel. Veiller à des processus de gouvernance clairs. Veiller à un management bienveillant. | 1 | 3 | 3 |
| Crise | 10 | Gestion inadéquate d'un événement, conduisant à une crise (licenciement délicat ; conflits syndicaux ; alerte à la bombe ; décès d'un.e étudiant.e...) | Escalade juridique, politique et/ou médiatique Perte réputationnelle, voire financière | 3 | 6 | 18 | Veiller à la mise à jour annuelle de la présente matrice des risques. Veiller au déploiement des mesures correctives et préventives (présente matrice des risques). Disposer d'une assurance juridique et d'une RC dirigeants. Mettre en place une gestion de crise (procédure, cellule...). | 2 | 4 | 8 |
| Infrastructures | 11 | Incendie, dégâts d'eau, panne électrique généralisée | Non réalisation des missions Perte de ressources Perte de données | 2 | 6 | 12 | Veiller à respecter les normes ECA. Veiller à la mise à jour des procédures d'évacuation (exercice). Adapter le porte-feuille d'assurances. S'assurer de la sauvegarde des données (livres, archives, données informatiques). Bénéficier si nécessaire d'infrastructures de prévention (onduleur, générateur). | 1 | 4 | 4 |
| | 12 | Crash informatique; piratage de données (ransomware, malware, hacking des systèmes d'information); systèmes informatiques défaillants ou inadaptés aux besoins | Non réalisation des missions Isolement sur les réseaux (black list) Perte de savoirs Perte de temps | 3 | 5 | 15 | Organiser la sauvegarde des données informatiques (serveurs avec sauvegardes externalisées à distance). Assurer la qualité des infrastructures informatiques. Veiller à l'expertise du prestataire externe (certification régulière). Audit externe de sécurité informatique. | 2 | 4 | 8 |
| | 13 | Vol, effraction, déprédation | Perte de ressources Perte de temps | 2 | 3 | 6 | Adapter le porte-feuille d'assurances (contre le vol). Mettre en place un dispositif de prévention (alarme; fermeture des bureaux; mise sous clé des portables; allumage nocturne automatique ; fermeture nocturne des stores du Rez...). | 1 | 2 | 2 |

Légende :

P = Probabilité
 G = Gravité
 IC = Indice de criticité (P x G)

Echelle :
 1 = improbable / faible
 6 = très probable / critique

Risque faible
 Risque important
 Risque critique